

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

L'an 2023 le 9 juin, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de CHAPUIS Lysiane, le Maire.

**Présents** : Lysiane CHAPUIS, Maire, Jean-Pierre CHAPUIS, Philippe COLLET, Jean-Pierre DIDIER, Didier FOUROT, Elizabeth GROENEWEG et Cindy PLANTEY

**Absents excusés :**

M Gérard NAUDIN a donné pouvoir à M Jean-Pierre CHAPUIS

**Absents :**

Mr Alain DOUBRE et Patrick LESSERTEUR

**A été nommé secrétaire** : Mme Elizabeth GROENEWEG

**Date de la convocation** : 01/06/2023

**Date d'affichage** : 01/06/2023

### 1) Approbation du compte-rendu de séance du 4 mai 2023

Compte-rendu approuvé par l'ensemble des présents et représentés.

### 2) Don du Lion's Club pour la restauration de la statue de la Charité Saint Martin

Lors de l'inauguration du multi commerces le 29 avril, Madame FILIPIAK présidente du Lion's Club a remis à la commune un chèque de 5 000 € de la part du Lion's club pour aider la commune à restaurer la statue de la charité Saint Martin.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, ACCEPTENT le don de 5 000 € du Lion's Club pour la restauration de la statue Saint Martin.

### 3) Point sur l'installation de la fibre optique

Lors de la réunion d'information sur la Fibre Optique du 10 février 2023 donné par le Département dans la salle Marcel DEPRESZ, les administrés ont été informés qu'ils pouvaient savoir s'ils étaient éligibles ou non au raccordement de leur habitation à la Fibre Optique en consultant une carte en ligne.

La commune va mettre le lien de la carte d'éligibilité de la fibre sur Panneau Pocket et sur le site de la commune.

**Lien** : <https://lysseo.fr/test-deligibilite/>

Le programme d'implantation de la fibre optique prévoit qu'à la fin de l'année 2023, tous les habitants seront éligibles au raccordement. Il est rappelé que chaque administré éligible souhaitant se raccorder à la fibre optique peut en faire la demande auprès de son opérateur.

Il y a déjà plusieurs secteurs éligibles sur la commune, notamment le bourg, la Route de Chatillon Coligny et la route de Fontainejean.

### Questions et Informations diverses

#### 1. Point sur les poteaux Orange

Madame le Maire informe les conseillers qu'à ce jour tous les poteaux Orange sont remplacés sur la commune.

Il faut souligner que depuis 2 ans la commune suit les interventions d'Orange et relance si nécessaire pour obtenir un rétablissement des poteaux et les câbles sur son territoire.

A noter que la commune a dû signaler à Orange, trois fois durant ces deux dernières années les 3 poteaux tombés au lieu-dit les Riches. Ces poteaux manquants ont entraîné des soucis avec le câble qui était positionné dans le fossé et qui s'est retrouvé coincé dans l'épaveuse de l'agent technique lors du broyage des bas-côtés.

Tous ces signalements ont fait l'objet d'un suivi et de relances assidues pour enfin aboutir à un rétablissement complet de la part d'Orange.

## **2. Point sur les réserves incendies**

La commune souhaite procéder au rétablissement du signalement des réserves incendie dont les panneaux sont soit inexistantes soit illisibles. L'année dernière, M Philippe COLLET avait, avec un agent du Syndicat, réalisé sur le terrain un inventaire complet des réserves incendie de la commune.

Il est souligné que suite à notre demande, les nouvelles réserves incendies au lieu-dit la Fontaine et aux Aubrys ainsi que les réserves qui n'ont jamais été enregistrées : aux Délétangs et à la Tuilerie, sont répertoriées au niveau du SDIS – (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Le SDIS viendra le 22/06 sur la commune pour contrôler et faire le point sur les réserves incendies.

## **3. Travaux de voirie route de Rogny**

A partir du 12 juin, les travaux de réfection des routes prévus par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais vont débiter. A ce titre la Communauté de Communes demande de mettre en évidence toutes les bouches à clés pour éviter de les recouvrir lors de l'enrobé. Les travaux de voirie sur la commune concernent la route de Rogny. Le Syndicat des eaux est prévenu, l'agent du syndicat va dé-cacher et signaler les bouches à clé.

## **4. Multi commerces**

Le café/bar a ouvert ce jour et le point poste doit être installé le 16/06. La gérante est actuellement en cours de partenariat avec un Point Relais Colis. La commune souligne l'inefficacité de la Poste qui prévient en retard de son déplacement reporté ainsi que ces différents services qui interviennent n'importe quand et sans concordances : pose de l'enseigne, visite des lieux, arrivée du matériel informatique mais pas du mobilier, formation prévue plus tard...

## **5. PLUIH Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat**

L'approbation du PLUI est retardé car la Préfecture a demandé des pièces complémentaires lors du contrôle de légalité.

Nous invitons d'ores et déjà les administrés, les notaires et toutes autres personnes souhaitant connaître les nouvelles règles d'urbanisme qui seront applicables avec le PLUI sur une ou plusieurs parcelles, à se rendre sur le GEOPORTAIL. Un lien sera mis sur le site de la commune.

## **6. Travaux de voirie**

Le 10 mai dernier nous avons eu une réunion chantier avec KISYPRO, la maîtrise d'œuvre, pour déterminer la nouvelle directive à adopter concernant les travaux de sécurisation du bourg et de réfection des trottoirs. Une nouvelle entreprise de travaux Publics a été choisie. Les travaux devraient avoir lieu à la fin de l'année 2023.

A la demande de la maîtrise d'œuvre, la commune a réalisé, le 5/06 une étude complète du réseau d'eau pluviale par caméra et un curage du réseau.

## **7. Travaux de réfection et de consolidation du Pont dans le Bourg**

Etant donné que le Département n'a pas reçu les analyses amiante du revêtement actuel, les travaux sont reportés. La commune souligne qu'il serait bien que les travaux du Département de réfection et de consolidation du pont soient réalisés au même moment que ceux de la commune prévus à la fin de l'année.

## **8. Logiciel Cimetière**

Nous avons signé le devis et la convention de partenariat avec LOGICIM. Actuellement, nous avons reçu une cartographie du cimetière et nous devons la valider pour pouvoir lancer la saisie des données.

## **9. Radio Bleu Orléans**

La radio Bleu d'Orléans n'ayant pas pu venir lors de l'inauguration du Multi commerce le 29/04, nous les inviterons début juillet.

## **10. Le 14 juillet**

Avec l'aide du Conseil Municipal Junior, la commune organise cette année des jeux du 14 juillet.

### **Au programme :**

**De 15h à 17h30** Jeux sur la place pour les adultes et les enfants. Tous les participants seront récompensés.

**A partir de 17h30 jusqu'à 22h** Place à la danse et à la musique sur la place de l'église.

Le Petit Aillantais nous accueille tout l'après-midi et si vous souhaitez dîner en terrasse, sur la place, retenez auprès de Céline 02 38 97 10 26.

**A 22h** aura lieu la Retraite aux flambeaux au départ de la mairie pour la traversée du village par la rue du Berry pour rejoindre l'étang communal d'où sera tiré un feu d'artifice à **22h30**.

## **11. Les Estivales en Puisaye**

Le samedi 19 août à 17 h dans l'église aura lieu le concert des Estivales donné par Aurélien PONTIER, pianiste de renommée internationale.

M FOUROT et sa compagne ont été sollicités pour venir assister au concert en costume d'époque, ce qu'ils feront volontiers.

## **12. FORMATION SUR LES RISQUES DOMESTIQUES**

M Jean-Pierre DIDIER, formateur pour le Ministère de l'Armée, propose aux membres du Conseil Municipal une formation de 10 heures gratuite sur les risques domestiques et les gestes à adopter.

La formation aura lieu les samedis 23 et 30 septembre de 8h à 13h. La commune va étendre cette offre de formation aux administrés qui pourraient être intéressés. Il faut une douzaine de personnes maxi.

M Jean-Pierre DIDIER souligne que cette formation ne fera pas l'objet d'un diplôme à la fin.

### **Autres informations :**

Madame Le Maire donne lecture d'une carte reçue de la part de l'ancienne Directrice de l'école de Saint Maurice sur Aveyron qui remercie la commune pour le cadeau de départ à la retraite qui lui a été offert.

Madame le Maire souligne que l'application PANNEAU POCKET récemment adoptée par la commune fonctionne très bien. Beaucoup de personnes suivent la commune au travers de cette application téléchargeable gratuitement sur les téléphones mobiles.

*Le prochain Conseil Municipal sera le 20/07/2023 à 18h30.*

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h20.*

